

COMITÉ SYNDICAL

Date convocation : 06 février 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°02/2023

Séance du 14 février 2023 à 19H00

L'an deux mil Vingt-trois, le 14 février, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtillière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

ĒTAT DE PRÉSENCE

Date de la séance : 14 février 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BRIARD Présents: -

Les membres en exercice

sont : 34 Quorum : 18

Membres présents : 21 Membres représentés : 2

(Pouvoirs)

Total votants: 23

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE MARNE ET
GONDOIRE

Présents: Mme BONNOT, Mme BOUARABA, M. COLAISSEAU, M. DA SILVA, M. DJIGO, Mme GENDRE, Mme MOKEDDEM (Suppléante de M. JAHIER), M. LE RUDULIER, Mme PETITOT, M. POTTIER, M. MACLE (Suppléant M. SALVAGGIO), M. SITHISAK, M. TAUPIN GARDIN, M. VOURIOT

VAL D'EUROPE AGGLOMERATION Présents: Mme RESTA (Suppléante M. AFFRE), M. ARNAUD, Mme CAPDEVILA, M. CHEVALIER L., M. CHEVALIER D., Mme ENGLARO (Suppléante M. GARROUSTE), M. POUPART,

EXCUSES

M. AFFRE, M. AUVRELE, Mme CHEVALLIER, Mme DUTARTRE, M. GAILLARD, Mme GALLET, M. GARROUSTE, Mme GBIORCZYK, M. JAHIER, M. JOUDRAIN, M. KOLOPP, M. MARSAUD, M. SIMON, Mme TORTRAT

Pouvoirs:

Mme DUTARTRE donne pouvoir à M. VOURIOT Mme GBIORCZYK donne pouvoir à M. ARNAUD OBJET: ACCUEIL D'UN NOUVEAU REPRESENTANT TITULAIRE ET SUPPLEANT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES DES MOBILITES URBAINES (SIEMU) MARNE-LA-VALLEE

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat et notamment son article 5,

Vu la délibération n°2022-096 de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire désignant un délégué titulaire et suppléant au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) Marne-la-Vallée,

Entendu l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

DIT que le Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) Marne-la-Vallée accueille :

- Madame Isabelle DUPRE en tant que déléguée titulaire en remplacement de M. Patrick MICHEL, délégué titulaire sortant,
- Monsieur Arnaud BRUNET en tant que délégué suppléant en remplacement de Mme Sandrine MARTENS, déléguée suppléante sortante.

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

• Au représentant de l'État en Préfecture de Melun.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Transmis en préfecture le

Pour ampliation

Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

Sinclair VOURIOT